

## 3 PARTIS - UNE PLATE-FORME - ENSEMBLE POUR PROGRESSER !

*Plate-forme PS-Verts-POP  
pour la législature 2006-2010, Nyon*

Nos trois partis s'engagent devant les électrices et les électeurs à mettre en oeuvre durant la législature 2006-2010 une politique permettant de concrétiser les objectifs de cette plate-forme.

### **3 partis, une plate-forme, un objectif, 3 thèmes !**

Initiée à l'occasion des élections communales de 2001, la **plate-forme de gauche, composée des partis socialistes, verts et POP, propose pour la prochaine législature un programme d'actions et de réflexions dynamique et proche des besoins de la population.**

Ainsi, l'objectif général de notre plate-forme est **la réalisation d'une véritable politique de développement durable, avec la participation de la population de notre cité.**

En conséquence, notre programme se décline en 3 thèmes :

- A. le social
- B. l'environnement
- C. l'économie

Une **commission permanente**, composé d'un membre par parti, veille à ce que les propositions de la plate-forme soient suivies d'effet. Il est aussi chargé de coordonner des actions politiques. Ce groupe a également comme mandat d'organiser **des conférences et des débats** (publics ou internes) afin d'animer la vie politique de Nyon.

### **A. Social**

#### **A.1. Logement**

Durant cette dernière législature, **les nombreuses interventions des partis de la plate-forme ont permis d'élargir l'offre de logements sociaux** (ch.de Prélaz et projet de la promenade du Jura). Nous souhaitons continuer à développer ce type de constructions, de plus, il est aussi temps d'offrir **des logements à loyer maîtrisé (non subventionnés)**, par exemple pour les jeunes, les familles ou pour les personnes âgées. La commune pourrait ainsi construire des appartements sur des terrains qui lui appartiennent. Pour compléter ces propositions, notre ville devra étudier la possibilité d'octroyer une aide individuelle aux personnes qui en ont le besoin et qui ne trouvent pas un logement social.

#### **A.2. Politique de la famille et de la jeunesse**

Dans notre cité, la politique de la famille et de la jeunesse est encore au stade embryonnaire.

**Sous l'impulsion de motions issues des partis de la plate-forme, l'offre en matière d'accueil de la petite enfance s'est fortement enrichie.** Toutefois, les besoins sont encore réels, par exemple, **le manque de solutions pour les bébés** est encore significatif. De plus,

les tarifs en vigueur sont souvent dissuasifs pour des familles à moyen revenu. **La plate-forme propose que la Commune s'implique davantage dans la création de nouvelles places d'accueil, accessibles financièrement à toute la population, et dans la coordination de l'offre.**

**La plate-forme salue l'engagement d'une éducatrice de rue et la restructuration du Centre des Jeunes, répondant ainsi à une demande de nos partis.** Nous estimons que ces propositions sont « un premier pas dans la bonne direction », nous souhaitons continuer à développer une politique de la famille et de la jeunesse, notamment grâce aux mesures suivantes :

- La création d'un poste de délégué à la jeunesse et l'engagement d'un deuxième éducateur de rue
- La création de nouvelles places d'accueil et d'une politique tarifaire unifiée
- La mise en place d'un bureau unique des structures d'accueil, notamment pour la centralisation des inscriptions.

### **A.3. Intégration**

Notre ville doit s'engager pour promouvoir l'intégration à la fois des étrangers et des suisses, des jeunes et des moins jeunes ou des personnes isolées. Pour la plate-forme, l'intégration est une composante essentielle du sentiment de bien-être et de sécurité.

Nos partis s'engagent concrètement, avec d'autres partenaires, dans l'organisation d'une fête multiculturelle (1<sup>ère</sup> édition en mai 2005). **Sur le plan politique, nous estimons que la refondation de la « commission consultative des étrangers » doit être une priorité et qu'un mandat clair doit lui être attribué.** De plus, nous pensons que la promotion du sport et de la culture « pour tous » sont autant de mesures qui permettent d'améliorer l'intégration de chacun.

### **A.4. Sport**

La récente création de la « commission consultative du sport » fait suite à une proposition d'un des partis de la plate-forme. **Nous souhaitons promouvoir une politique du sport « pour tous », notamment grâce à la mise à disposition de plusieurs terrains multisports dans différents quartiers de notre ville, la présence d'un animateur sportif, mais aussi par le soutien au projet de création d'une patinoire régionale.**

### **A.5. Culture**

L'offre culturelle de notre ville est riche et variée (Usine à gaz, festivals, musées), plusieurs aspects méritent toutefois d'être développés, notamment :

- **la mise à disposition de locaux de répétition pour des groupes de musique ou pour d'autres activités culturelles**
- le développement d'événements culturels ouverts largement à toute la population
- le soutien aux initiatives locales

## B. Environnement

### B.1. Mobilité

La promotion de la qualité de vie dans notre ville nécessite de développer **une politique des transports qui permette de maîtriser le flux des transports individuels et de promouvoir la mobilité douce**. Ces mesures doivent permettre également de mieux maîtriser les nuisances liées aux pollutions élevées (gaz et bruit), afin notamment de respecter la législation en vigueur.

Ainsi, la plate-forme propose les mesures suivantes :

- Le réaménagement en parc public du parking de Pertemps (création d'un parking souterrain)
- Le développement de zones piétonnes au centre-ville (St-Martin et place du Château)
- La mise à disposition de macarons de parcage pour les habitants du centre-ville afin de maintenir l'attractivité des logements dans ce quartier.
- La mise en place de nouvelles zones 30 km/h et 20km/h
- La création de zones de sécurité autour des écoles
- La création de pistes (ou bandes) cyclables
- La promotion et le développement des transports publics, notamment par la création d'un abonnement annuel au prix très attractif et une meilleure utilisation du « Nyon-St-Cergue »
- La création d'offres de co-voiturage (par exemple sur le site internet de la commune)

### B.2. Ecologie et qualité de vie

**La promotion de la qualité de vie dans notre ville est une préoccupation permanente des membres de la plate-forme**. Dans ce cadre, nous préconisons les mesures suivantes afin d'assurer :

- La promotion des énergies renouvelables (Obtention du label « Cité de l'Energie », offre d'énergie verte par les SI, installation d'une station de compression pour les véhicules roulant avec du gaz naturel)
- Une meilleure gestion des déchets (compost de quartier ou aux éco-points)
- La protection et le développement de la biodiversité (création de nouveaux biotopes, aménagements pour la sauvegarde de la faune et de la flore, ...)
- La création de nouveaux jardins familiaux
- **La préservation des rives du lac tout en militant pour leur accessibilité et leur mise en valeur**
- La décision de devenir une commune « sans OGM »

## C. Economie

### C.1. Economie et emploi

La ville de Nyon doit continuer à développer son tissu économique, afin de créer de nouvelles places de travail **durables dans le temps, adaptées à notre environnement communal et ce le plus possible en adéquation avec les demandes d'emplois locales**. Nous estimons que la promotion économique de notre cité doit être faite par la mise à disposition d'infrastructures (crèches, écoles de quartier, infrastructures sportives, activités culturelles, ...) et non par des exonérations fiscales aux effets à long terme

hasardeux. **Afin de répondre aux besoins des entreprises et de la population, un service public de qualité est indispensable, un guichet administratif unique doit être mis en place et les procédures administratives simplifiées.**

En matière d'emploi, nous estimons que notre Commune doit s'engager à être un employeur modèle (engagement d'apprentis, de handicapés, conditions d'emploi favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, formation continue,...).

**De plus, notre Commune doit s'assurer du respect de la législation en vigueur par les entreprises auxquelles elle mandate l'exécution de travaux publics.** Elle doit être particulièrement attentive à ce que ces entreprises forment des apprentis et respecte la convention collective relative à leur branche.

## **C.2. Finances publiques**

**Afin de développer une politique sociale, économique, respectueuse de l'environnement et de se donner les moyens d'investir pour le futur, notre Commune se doit de disposer, sur la durée, de finances publiques saines.** La plate-forme estime que la maîtrise de la dette est nécessaire pour promouvoir les objectifs politiques que nous défendons.

## **C.3. Tourisme**

Grâce à ses nombreux atouts touristiques et aux entreprises qui y siègent, notre cité attire beaucoup de visiteurs. **La plate-forme estime que l'on doit diversifier l'offre d'accueil pour ces visiteurs, ainsi nous proposons de mettre tout en œuvre pour créer, dans les meilleurs délais un camping et une auberge de jeunesse.**

## **C.4. Région**

Plusieurs exemples d'alliances ponctuelles entre les communes de la région existent ou se développent actuellement (SI, déchetterie, centre funéraire, aménagement de la Dôle, future patinoire, STEP). **La ville de Nyon doit continuer à développer des collaborations avec les communes environnantes, notamment dans une perspective de la création d'une agglomération nyonnaise.**

Pour le PS

Pour les Verts

Pour le POP

Nyon, le 10 octobre 2005